

Que d'eau, que d'eau...

Le mois de janvier, par un étrange caprice de la nature, demeurera longtemps dans les mémoires. Par suite de l'existence d'un tourbillon dépressionnaire (pour s'exprimer en langage météorologique), situé sur l'Écosse, des masses d'air chaud ont envahi notre ciel et provoqué d'abondantes et catastrophiques chutes de pluie. Alors que le dimanche 9 janvier nous apportait une splendide journée hivernale et qu'on pouvait enregistrer lundi matin plus de 10 degrés au-dessous de zéro, la température se releva brusquement, en même temps que de lourdes nuées encombraient notre ciel.

On imagine immédiatement l'effet d'une pluie douce sur l'épaisse couche de neige recouvrant la Vallée. Les ruisseaux grossirent de toutes parts et on vit les entonnoirs refluer. Les masses liquides ne pouvant s'écouler normalement, il fallut intervenir énergiquement. C'est ainsi que dans la nuit de mercredi à jeudi, un immeuble du Solliat voyait l'eau apparaître dans la cuisine du rez-de-chaussée. La nuit suivante, il fallut mettre sur pied les pompiers pour porter secours au voisinage de Tribillet. Là, les caves étaient submergées par des torrents arrivant depuis le goulet de la Combe. Au Sentier également, on vit le sous-sol de l'immeuble de M. Marcel Le Coultre envahi soudain par l'élément liquide. Ce sont là des accidents qui se produisent sitôt que les entonnoirs ne peuvent plus remplir leur office régulateur.

Le niveau du lac est monté très rapidement. Les eaux ont envahi les champs près de l'Arcadie. Il s'est formé une chute magnifique entre les lacs de Joux et Brenet et les chaudières d'Enfer bouillonnent à souhait, rejetant des masses de liquide.

Cette situation rappelle un peu celle de 1910, de fameuse mémoire.

Les routes ont également souffert. Celle de la Combe a été coupée et il s'en est fallu de peu qu'il en soit de même de celle de la Tombaz. Des voitures se sont enfoncées jusqu'aux essieux dans une sorte de borbier provoqué par l'arrivée d'eau souterraine.

On comprend aisément que devant la hausse rapide du niveau du lac de Joux, les précautions indispensables aient été prises. Ainsi, dès mercredi, tous les entonnoirs furent ouverts. A la prise d'eau de la Tornaz, le tuyau de défense fut également utilisé.

La situation de la station de pompage du lac de Joux fut également l'objet d'une vive surveillance. On démontra toutes les installations, tableaux et appareils. Mais les pompes et les moteurs furent laissés en place. D'après les dernières informations prises, si le temps devient plus favorable, aucun dégât ne sera à déplorer. Des membres de la direction de la Compagnie vaudoise d'électricité (anciennement J. & O.) sont montés lundi pour examiner les lieux.

Il semble que la cote maximum ait été atteinte dans les deux lacs lundi à midi. On a relevé les maxima suivants :

Lac de Joux	1006.04
Lac Brenet	1005.73

Dès lors, le niveau du lac Brenet a légèrement fléchi.

Le nettoyage des grilles à la prise d'eau de la Tornaz est un travail très pénible et de tous les instants. M. Rochat, aidé de deux hommes, effectue cette tâche importante.

On ne signale pas de dégâts aux Charbonnières, ni au Pont. Quelques caves ont été partiellement inondées. — A l'Abbaye, la grosse Chaudière d'Enfer a été pendant une nuit en activité. Le lac Ter a pris des proportions inusitées et ses eaux atteignent presque le village du Séchey.

Il est heureux que dès lundi la neige soit venue améliorer la situation. Toutefois, les bouches d'entonnoirs continuaient à donner.

Les courses internationales du Brassus contrariées par un temps déplorable.

Le souvenir des courses internationales de ski de 1955 restera longtemps gravé dans la mémoire de ceux qui les auront vécues, ou plutôt, qui les auront préparées. Ce fut, à n'en pas douter, une grande aventure.

Remarquons tout d'abord que si tant au point de vue sportif que financier, elles n'ont pas satisfait pleinement les désirs des organisateurs et des coureurs, elles ont toutefois montré que le courage n'était pas un vain mot dans le monde des sportifs et qu'une solidarité réelle existait dans le village du Brassus.

La raison de la situation que nous avons connue au cours de la semaine précédant les épreuves est cet extraordinaire mois de janvier. Alors que le 9 un véritable climat hivernal régnait dans notre vallée, il s'établit dès le 10 un régime tel que la pluie se déversa sur tout le pays. Le comité d'organisation des courses, présidé par M. Georges Golay, voyait ses espoirs se réduire comme une peau de chagrin. Il est juste de dire que le sentiment des organisateurs était partagé par toute la population du district. Jamais, je pense, les prévisions météorologiques n'ont été suivies avec autant d'intérêt, de passion même. Mais c'était toujours la même antienne : doux, précipitations, variable, dans les Alpes régime de föhn.

La pluie tomba tant et si bien que le samedi matin tout le fond de la vallée était débarrassé et les pentes situées à l'est laissaient apparaître de vastes étendues de terrain.

D'autres que les organisateurs du Brassus se seraient laissés aller à un pessimisme de mauvais aloi. Mais on ne voulut point que pour des skieurs accourus des quatre coins de l'Europe, tout ne fut pas tenté pour permettre le déroulement normal du programme prévu.

Aussi, dès les premières heures du samedi après-midi, un spectacle extraordinaire se présentait aux abords du tremplin de la Chirurgienne. Sans qu'il fut besoin d'un appel spécial, tous les hommes du village accoururent afin de prêter main forte aux organisateurs. Puisque la neige s'en allait sous des torrents d'eau, eh bien ! on la remplacerait. Chevaux, camions, tracteurs étaient à pied d'œuvre. Cependant il ne pouvait être question d'utiliser partout les machines. Opérant par équipes, les hommes se mirent en devoir de composer un tapis de neige sur la piste d'arrivée, tandis que d'autres garnissaient en hâte l'élançoir,

source d'orgueil pour le club, et qui devait permettre des bonds d'une longueur en ore jamais atteinte en Suisse.

Il s'agissait en vérité d'un véritable travail d'Hercule. Le but poursuivi était atteint à la nuit tombante et, espérant qu'une accalmie de quelque durée surviendrait, les organisateurs prirent la décision d'annoncer le maintien pour le lendemain des concours de saut.

* * *

L'organisation d'un concours de ski tel que celui du Brassus n'offre pas seulement un côté sportif : il a également un côté humain. Cette réunion, dans une petite cité du Jura vaudois — qui n'a pas la prétention d'être un lieu d'élégance internationale — des meilleurs coureurs et sauteurs d'Europe avait une certaine grandeur. Tous ces hommes, qui représentaient l'élite de leurs fédérations respectives, avaient certainement un plaisir très grand à se rencontrer tout simplement. Et certes, il régnait dans cette rencontre un climat autrement bien-faisant que celui que l'on trouve dans les grandes réunions politiques. Il nous plaisait de considérer les représentants de la Finlande et, en particulier, le chef de la délégation, M. Korhonen, un grand athlète à la figure déjà burinée par l'effort. Songeons en passant à la situation de ce petit pays, qui lutte depuis tant d'années pour conserver une indépendance à laquelle il est passionnément attaché.

On peut bien dire que l'harmonie s'établit immédiatement autour des tables de la salle à manger de l'Hôtel de France, où fut servi le repas officiel. On avait l'impression très nette de se trouver au sein d'une grande famille. L'instant le plus charmant de la soirée fut certainement celui du discours du représentant de la Norvège, M. Harsheim, discours traduit immédiatement et avec charme par Mad. Audemars. Nous avons noté, autour des tables décorées aux couleurs des nations présentes, et entourant M. Georges Golay, président du Ski-Club du Brassus, MM. A. Meylan, préfet, Feldmann (Suisse), Dr Stober (Allemagne), Kjellström (Suède), colonel Erb, rédacteur du « Sport », Simond Louis, Niklaus Stumpf, de Wildhaus, ainsi que le représentant de l'Italie. Toutes ces personnalités avaient été reçues par les soins du comité de réception, présidé par MM. Roger Le Coultre et Gab. Dépraz.

Au cours de la partie officielle qui suivit le dîner, tous les orateurs se plurent à relever l'enthousiasme et la sportivité de toute la population du Brassus, qui met son honneur à

faire de cette journée internationale du ski une manifestation impeccable. Ils furent unanimes à affirmer qu'il faudrait aller bien loin à la ronde pour trouver un tel sentiment de solidarité.

Et c'est au fond avec un certain optimisme que chacun gagna sa demeure, une fois la manifestation o.f.i.elle terminée.

Mais hélas, dès le tout petit matin, il pleuvait à nouveau, il pleuvait toujours. En quelques heures, tout le résultat de l'effort énorme du samedi fut réduit à néant.

Toutefois, les organisateurs ne baissèrent point la tête. Si l'organisation des concours de saut devenait humainement impossible, il fallait mettre tout en œuvre pour permettre le déroulement des épreuves de fond. Avant que le jour soit levé, les équipes étaient déjà au travail aux abords du hameau des Pignat-Dessus, où était prévu le départ. Dans les champs avoisinants, toute trace de neige avait disparu. Ce fut, et jusqu'à l'heure du départ, une activité fébrile. C'était comme une fourmilière en activité. Transportant la neige à l'aide de brouettes, de luges à bras, on travaillait à établir une piste neigeuse au travers des champs et sur le chemin conduisant dans le bois. Par bonheur, dans la forêt la neige était encore abondante. Un tracé très bien compris avait été piqueté par la commission technique. Les coureurs suivaient la lisière du bois pendant un certain temps, puis traversaient le chemin des Aubert et allaient tourner quelques centaines de mètres plus loin. Ils revenaient en suivant en partie la Grand'Combe.

Malgré la pluie qui tombait inlassablement, une foule assez nombreuse a tenu à suivre les épreuves. Cela en valait la peine, vu la qualité des concurrents. A vrai dire, la neige était excellente pour une course de fond. Cependant nous avons observé plusieurs coureurs qui éprouvaient quelques difficultés à gravir la première rampe, alors que d'autres avançaient avec une aisance extraordinaire. Les résultats que nous publions plus loin diront mieux que nous ne pourrions le faire les résultats des efforts fournis par les représentants des sept nations en liste.

Le rideau est maintenant tombé sur une manifestation qui fut gravement contrariée par des conditions climatiques déplorables. Il convient toutefois de relever les côtés positifs : tout d'abord l'expression d'une solidarité spor-

tive réelle, ensuite les déclarations des dirigeants nationaux, affirmant la qualité des concours organisés par le Ski-Club du Brassus. Nous n'avons donc aucune peine à penser que l'an prochain les journées internationales connaîtront une meilleure fortune et donneront pleinement satisfaction, aux organisateurs comme aux concurrents.

Nous ne voulons pas terminer sans remercier le comité d'organisation pour le charmant accueil qui fut réservé tant à la presse locale qu'à l'étrangère.

Résultats :

FOND. — Juniors (7,5 km., dénivel. 175 m.)
 1. Piccolin Romée, Italie, 30'28". 2. Wangvik, Norvège, 30'52". 3. Boillat Roland, Suisse, 31'02". 4. Schenatti Antonio, Italie, 31'07". 5. Hischier Bernard, Obergoms, 32'04". 6. Clément Jean, Les Rousses, 33'34". 7. Beney Pierre-Ls, Le Brassus, 34'02". 8. Grand Daniel, Bois-d'Amont, 34'31". 9. Huguenin Michel, La Brévine, 34'58". 10. Scheidel Eugène, Les Cernets, 35'08". 11. Graf René, Orient-Sentier, 35'52". 12. Bergendhal René, Ballagnues, 36'11". 13. Meylan Jean-Paul, Orient-Sentier, 36'43". 14. Eggenberg Paul, Lavagny, 37'17". 15. Levrat Robert, Le Lieu, 37'26". 16. Rochat André, Brassus, 37'31". 17. Doland Roland, Pontarlier, 37'36". 18. ex. Bélaz Victor, Orient-Sentier, 37'36". 19. Reymond Laurent, Vaulion, 38'44".

Seniors et Elite (15 km., dénivel. 350 m.)
 1. Carrara Benoit, France, 54'54". 1. ex. Hakkinen Pentti, Finlande. 3. Lonkiva Paavo, Finlande, 55'12". 4. Larson Gunnar, Suède, 55'18". 5. Mermet Jean, France, 55'46". 16. Koch Fritz, Altstetten, 58'40". 16. ex. Krönig Victor, 31. Huguenin Marcel, La Brévine, 60'45". 3. Golay Louis-Charles, Le Brassus, 61'20". 4. Reymond André, Le Brassus, 62'46". 54. Künzler Bertrand, Orient-Sentier, 64'29". 63. Pignat Georges, Le Lieu, 65'45". 70. Vuillemin Jean-P., Le Brassus, 67'51". 71. Rochat Constant, Orient-Sentier, 67'59". 72. Fleury Henri, Le Brassus, 68'12". 73. Golay Jules-E., Le Lieu, 68'21". 74. Oberholzer Henri, Le Lieu, 69'14". 75. Goy Paul, Vaulion, 69'18". 7. Meylan Gabriel, Le Brassus, 72'44".

L'année qui s'en va ne laissera guère un bon souvenir dans la mémoire des amateurs de courses et des estivants. Les quinze jours de vacances horlogères virent un froid vif s'abattre sur le pays et il fallut chauffer les appartements.

En janvier déjà, le temps fut spécialement mauvais. Plusieurs routes furent coupées par suite des inondations. Les pompiers furent même mis à contribution pour évacuer l'eau des caves, soit au Sentier, soit au Brassus.

Plus tard, le pittoresque ruisseau de la Lionne fit des siennes. Des mètres cubes de matériau vinrent obstruer son lit et l'eau mit en danger une scierie avoisinante. La première (...)

Géo

FAVJ, des 4 et 11 janvier 1956, Regards en arrière (1955)



Au secours, la cabane du Hockey-Club flotte et s'en va à la dérive. Il est à croire que l'on dut l'attacher aux pylônes de la place afin qu'elle ne se retrouve pas à la Tornaz.

Cette cabane fut démontée au début des années septante pour être remontée entre le Sentier et le Campe, à destination sauf erreur de la société sinologique de la Vallée de Joux (encore une).

Nous ignorons la date exacte de la construction de cette cabane, au début des années cinquante de toute évidence. Elle ne figure pas dans les mises à l'enquête de la commune du Lieu sur le territoire de laquelle elle est positionnée. Le fond quant à lui, appartenait à l'Etat de Vaud qui en avait accordé la jouissance à la Société Hockey-Club Pont-Charbonnières.

COMPAGNIE VAUDOISE D'ELECTRICITE
1, Rue Beau Séjour

Lausanne

Charbonnières, le 15 avril 1955

Messieurs,

Après la montée des eaux du lac Brenet, quantité de matériaux divers sont restés sur la grève que nous avons louée à l'Etat et qui, grâce aux soins des paysans du village, est devenue un pâturage de bon rendement.

Du fait que les eaux ont dépassé les bornes limites (placées au niveau 1009.50 m. anc. cote), nous vous serions obligés d'examiner la possibilité de débarrasser la grève du lac des débris jonchant le sol, ou éventuellement, nous accorder un subside pour faire ce travail, comme vous l'avez déjà fait, sauf erreur, pour les Bioux.

Nous restons volontiers à votre disposition pour faire les constatations nécessaires, et tout en espérant que vous prendrez notre demande en considération, nous vous présentons, Messieurs, nos salutations distinguées.

LE Président : Le Secrétaire :

COMPAGNIE VAUDOISE D'ÉLECTRICITÉ

LAUSANNE



RUE BEAU-SÉJOUR 1
TÉLÉPHONE (021) 23.34.81
CHÈQUES POSTAUX II.54

Au Conseil administratif des

CHARBONNIERES

(Vallée de Joux)

V./RÉF.:

V./ LETTRE DU

N./RÉF.: T/K
A RAPP. DANS V./RÉP.

LAUSANNE, LE 26 avril 1955

OBJET:

Grèves du lac Brenet

Monsieur le Président et Messieurs,

Nous accusons réception de votre lettre du 15 avril 1955 dont le contenu a eu toute notre attention.

Lors des inondations du début de l'année, le niveau du lac Brenet qui était de 1001,74 le 11 janvier a passé à la cote de 1005,69 le 18 du même mois.

Le Département des Travaux publics informé par nous de la hausse alarmante des niveaux des lacs n'a pu qu'enregistrer le fait, les apports d'eau étant nettement supérieurs aux évacuations possibles et la Plaine de l'Orbe étant inondée.

Notre responsabilité n'est pas engagée et nous ne voyons pas la possibilité ni de débarrasser la grève du lac des débris jonchant le sol, ni de vous accorder un subside pour faire ce travail.

Le cas des Bioux dont vous parlez dans votre lettre nous est inconnu.

Par contre, nous nous permettons de vous rappeler que, selon l'art. 16 de l'acte de concession pour usage d'eau No 16 concernant l'Usine de la Dernier, la CVE verse dès le 1er janvier 1955, à l'ensemble des 3 Communes de la Vallée, pour tenir compte des fluctuations dues à l'utilisation de la Dernier comme usine de pointe, une indemnité de compensation dont le minimum est de Fr.15.000.-- par an.

Notre contribution, pour tenir compte des inconvénients provoqués par les variations du niveau du lac, est donc très importante et il nous paraît que c'est à la Commune du Lieu que vous devriez demander la couverture de vos frais.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, nos salutations distinguées.

COMPAGNIE VAUDOISE D'ÉLECTRICITÉ

Le Directeur:

Ceux qui ont vécu ces événements météorologiques s'en souviendront très certainement. Pour nous qui habitons les Charbonnières, il y avait ce lac Brenet qui s'en était à nouveau venu jusque derrière les maisons. Et surtout, là-bas, proche du pont de la Goille, on découvrait cette cabane du Hockey-Club Pont Charbonnières qui s'était soulevée et s'apprêtait à aller faire un petit tour sur le lac Brenet. Il est probable, en vue plus tard de la réintégrer sur ses plots d'origine, qu'on l'amarra à quelque arbre ou poteau de proximité, et qu'ensuite, avec le retrait des eaux, on veilla à la guider de manière à ce qu'elle retrouve son emplacement d'origine avec une précision toute horlogère !

Quoiqu'il en soit elle ne disparut pas dans la tourmente et servit encore de nombreuses années. Plus tard, avec la disparition du Hockey-Club Pont-Charbonnières, à la fin des années soixante, la société de jeunesse des Charbonnières envisageait de la reprendre. Des travaux de peinture furent même commencés. On n'en sait les causes, le projet avorta.

Ce qui fait que plus tard la cabane fut déplacée entre les Moulins et le Campe où elle sert sauf erreur aujourd'hui d'abri à la Société cynologique de la Vallée de Joux.



H.C. Pont-Charbonnières 1960

Debout de g à d : Charles Lyon, Charly Rochat "Le Chat", Claudy Golay, Roger Golay, André Lyon, Roger Matthey.
1er rang : Serge Baruchet, Pillet, Karlen, J.-Jacques Cuendet, Roger Cuendet.

Belle preuve que la cabane avait survécu à l'inondation de janvier 1955.